

Afin de préserver nos ressources et face au déclenchement de l'alerte vigilance, voici les bons gestes à adopter :

À la maison

-  Ne faites pas tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vide
-  Ne laissez **pas couler l'eau** en permanence pendant la toilette
-  Préférez les douches aux bains : un bain consomme 5 fois plus d'eau
-  Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau : une chasse d'eau économique consomme 2 fois moins d'eau, ainsi que l'installation de mousseurs pour robinet et douche
-  L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

-  Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
-  Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = des centaines de m³ par an

Au jardin

-  1 binage = 2 arrosages
-  Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
-  Arrosez le soir, l'évaporation sera réduite
-  Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
-  Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens
-  Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatiques
-  Recueillez l'eau de pluie pour arroser
-  Utilisez des techniques économes : gouttes-à-gouttes ...

Pour en savoir plus

Site pour consulter les arrêtés de restrictions d'eau, les secteurs concernés, les zones d'alerte et les actualités liées à la sécheresse



<https://vigieau.gouv.fr>

<https://www.vaucluse.gouv.fr>



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

SOS Pollution : contacter l'Office Français de la Biodiversité : 04 90 90 49 05
sd84@ofb.gouv.fr
<https://www.ofb.gouv.fr>



eaufrance

<https://www.eaufrance.fr>



UNION EUROPÉENNE



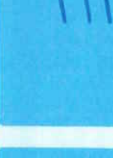
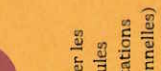
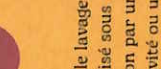
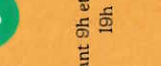
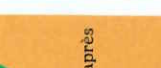
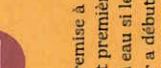
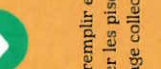
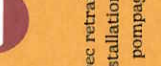
© David J. Lin

MIEUX COMPRENDRE L'ALERTE SÉCHERESSE



<https://www.vaucluse.fr>

Les niveaux d'alerte : quelles sont les restrictions ? *

Nettoyages			Arrosages			Remplissages, Loisirs				
										
										
De laver les véhicules (hors stations professionnelles)	Sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 8h et après 20h	Hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions	De remplir et vidanger les piscines à usage collectif	Avec retrait des installations de pompage	Du fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible	Sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule de niveau 3
										
De laver les véhicules (hors stations professionnelles)	Sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 8h et après 20h	Hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions	Sauf remise à niveau ou en cas de premier remplissage ou réglementation pour raison sanitaire	Avec retrait des installations de pompage	Du fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible	Sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule de niveau 3
										
De laver les véhicules (hors stations professionnelles)	Sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 8h et après 20h	Hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions	Sauf remise à niveau ou en cas de premier remplissage ou réglementation pour raison sanitaire	Avec retrait des installations de pompage	Du fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible	Sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule de niveau 3
										
De laver les véhicules (hors stations professionnelles)	Sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 8h et après 20h	Hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions	Sauf remise à niveau ou en cas de premier remplissage ou réglementation pour raison sanitaire	Avec retrait des installations de pompage	Du fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible	Sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule de niveau 3
										
De laver les véhicules (hors stations professionnelles)	Sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 9h et après 19h	Avant 8h et après 20h	Hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions	Sauf remise à niveau ou en cas de premier remplissage ou réglementation pour raison sanitaire	Avec retrait des installations de pompage	Du fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible	Sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule de niveau 3

VIGILANCE: Déclenché lorsque la coexistence de tous les usages de l'eau devient incompatible avec le bon fonctionnement du milieu aquatique.

ALERTE : Aggravation de la situation sans pour autant que le milieu aquatique et l'usage de l'eau ne soient sévèrement atteints.

ALERTE RENFORCÉE : Milieu aquatique et usage de l'eau fortement atteints - Limitation de la consommation d'eau potable aux usages prioritaires.

CRISE : Difficultés généralisées ou menaces graves sur l'alimentation en eau potable - Interdiction totale des usages non prioritaires.

*les restrictions ne concernent pas l'usage de l'eau réalisé à partir d'un récupérateur d'eau de pluie.